

# LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

## CONTEXTE LOCAL

À Rueil Malmaison en 2018 ce sont au total **32 218** tonnes de déchets qui ont été produites, en progression de 1 % par rapport à 2017.

Tous ces déchets sont traités par l'usine CRISTAL du SITRU (Syndicat Intercommunal de Traitement des Résidus Urbains), située à Carrières sur Seine (78), qui recueille au total les déchets de 303 000 habitants et 12 communes, Rueil étant la seule ville des Hauts de Seine adhérente, via l'intercommunalité POLD (Paris Ouest La Défense). En 2017 ce sont **133 399** tonnes de déchets issus des 12 municipalités qui ont été traitées au total dont **123 000** tonnes ont fait l'objet d'une incinération dans 2 fours dont l'un a plus de trente ans.

Cette usine est équipée de deux incinérateurs servant à la fois au chauffage urbain (pour l'équivalent de 3 902 logements sur 4 communes) et à la production d'électricité (turbo alternateur de 2 900 KW). C'est ce que l'on appelle la cogénération. Les 2 fours évoqués plus haut sont secondés par 3 fours de 9MW alimentés en fuel domestique, fonctionnant en remplacement chaque fois que nécessaire. 98.5 % de la chaleur produite l'a été avec la combustion des 2 fours brûlant les déchets.

Le SITRU n'assure par la collecte des déchets, qui reste de la responsabilité de POLD. En pratique c'est la société Sepur qui en est chargée.

Le coût pour la municipalité du traitement de l'ensemble de ces déchets s'est élevé à **2.8 M€** en 2018. Il est stable depuis dix ans tant en valeur absolue que rapporté au nombre d'habitants présents sur la commune (**36 €** par an et par habitant). Il s'agit de ce que l'on appelle le coût aidé, c'est-à-dire l'ensemble des coûts de traitement dont on déduit les ressources issues de la vente de l'électricité et du chauffage ainsi que les apports issus de divers éco-organismes.

Avant prise en compte de ces ressources, le coût total pour l'ensemble du SITRU est de **56 €** par habitant et par an.

Le SITRU a lui-même recours aux services de 5 sociétés pour ses opérations, dont le coût TTC représente 82 % des charges globales qu'il a à supporter. Ces marchés sont passés sous forme de DSP, Convention de coopération ou Marché Public.

Quatre d'entre eux seront à renouveler dans les six ans à venir.

La consultation des documents budgétaires présents sur le site internet de POLD ne permet pas d'identifier le coût de pré-collecte et collecte des déchets à Rueil, qui semble compris entre 3 et 4 millions d'euros.

L'Observatoire régional des déchets d'Île de France indique sur une étude présente au sein de son site internet que le coût de pré collecte et collecte est en moyenne proche de **54 €** par habitant et par an en Île de France. Sur cette base le coût aidé total semble dépasser les **90 €** c'est-à-dire de la moyenne constatée en Île de France.

## NOS PROPOSITIONS

### #1 **UNE TRANSPARENCE SUR LA COLLECTE DES DÉCHETS**

La liste Le Renouveau pour Rueil s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer une complète transparence en matière de coût de collecte et traitement des déchets, pour la réussite de la démarche Territoire Zéro Déchet qu'elle défend.

### #2 **METTRE EN PLACE LE TRI DES BIODÉCHETS**

Dans ce cadre elle est favorable à l'anticipation de la réglementation portant sur la collecte des biodéchets, qui prendra effet en 2025, en accompagnant l'ensemble des habitants, commerçants et entreprises comme il se doit. Des exemples: compostage collectifs dans les résidences, transformation en bio-gaz, accompagnement des collectivités - écoles, lycées - pour mieux trier, accompagnement de tous / formations pour réduire les déchets / encouragement du recyclage / transformation par des ateliers d'insertion...

Les efforts collectifs réalisés en matière de réduction du volume de déchets pourront alors conduire à réduire les contributions des habitants et collectivités du territoire.